



Dix ans après *Amoris laetitia*: *annoncer l'Évangile avec les familles aujourd'hui*

Rencontre du Saint-Père Léon XIV
avec les Chefs des Églises Orientales
et les Présidents des Conférences Épiscopales
7-14 octobre 2026

Les familles chrétiennes, sujets de la mission de l'Église

Accueillir l'amour conjugal et familial comme élan missionnaire

mardi 13 octobre 2026

Mme Véronique Lonchamp

La réflexion d'aujourd'hui s'appuie sur une conviction forte d'*Amoris laetitia* : les familles chrétiennes ne sont pas simplement destinataires de l'accompagnement pastoral de l'Église ; elles sont « les principaux acteurs de la pastorale familiale »¹ et des sujets actifs de la mission de l'Église. Leur contribution est irremplaçable. Elle ne réside pas d'abord dans leur agir, mais dans leur être même : dans leur manière de vivre au quotidien la « communauté profonde de vie et d'amour »². **Lorsque leur vie quotidienne devient un lieu où l'Évangile prend chair et se donne à voir dans les relations, les gestes et les épreuves de tous les jours, elles rendent visible l'amour du Christ pour son Église³. Et c'est là leur première mission.**

Comme le rappelle *Amoris laetitia*, le « oui » du mariage marque « le début d'un itinéraire »⁴ ; il est une « histoire de salut »⁵ : les époux apprennent progressivement à s'aimer davantage, malgré leurs fragilités et leurs limites. Leur amour est appelé à mûrir tout au long de la vie⁶, soutenu par la grâce sacramentelle.

Or, le mariage unit deux personnes différentes par leur histoire, leurs caractères et leurs attentes. Grandir ensemble dans l'amour est un défi qui demande de cultiver des attitudes essentielles : dialogue, pardon, patience, don de soi et respect mutuel. Celles-ci se traduisent, dans les moments ordinaires de la vie conjugale, par la capacité à écouter l'autre, à traverser les conflits, à demander et à accorder le pardon, à porter ensemble les épreuves, à persévérer dans la fidélité, à accueillir un enfant, à prendre soin l'un de l'autre ou encore à recommencer après un échec.

C'est ainsi que les époux rendent visible l'amour du Christ : chaque pas accompli dans l'amour, même modeste, en devient un signe. En laissant la grâce de Dieu agir dans leur vie, **les époux deviennent pour leurs enfants et leur entourage « des coopérateurs de la grâce et les témoins de la foi »⁷.** *Amoris laetitia*⁸ nous rappelle également que la famille est le premier lieu de socialisation, où

¹ AL 200

² GS 48

³ Cf AL 121

⁴ AL 218

⁵ AL 221

⁶ Cf. AL 134 et AL 220

⁷ AL 321 citant AA 11

⁸ Cf. AL 276

s'apprennent l'attention à l'autre, le partage, le respect et l'entraide. C'est dans l'ordinaire de la vie familiale que l'on apprend concrètement à vivre l'Évangile.

La famille est un lieu d'accueil inconditionnel. L'enfant y est reçu comme un don, aimé pour lui-même et invité à découvrir sa place unique au sein de la famille, y compris lorsque le handicap, les épreuves ou certains choix de vie suscitent incompréhensions, désaccords ou tensions.

Elle est aussi le lieu d'un accompagnement fidèle dans la durée. Les parents soutiennent chaque enfant dans sa croissance, l'aident à devenir libre et responsable et demeurent pour lui une présence stable tout au long de l'existence.

Elle est enfin un lieu d'apprentissage du discernement. Confrontées à de multiples choix et parfois à des situations complexes, les parents accompagnent chacun de leurs enfants dans la recherche de ce qui l'aidera à grandir et à avancer sur son propre chemin.

Parce qu'on ne se choisit pas en famille, chacun y apprend à vivre avec des différences de tempérament, de génération ou de parcours. Maintenir le lien malgré les tensions, faire une place à chacun, accueillir les nouveaux venus et prendre soin des plus fragiles constituent autant de manières concrètes de vivre la charité.

Par des « milliers de gestes réels et concrets »⁹, chacun y fait l'expérience du pardon, de la patience, du service, de la fidélité et de la miséricorde. Ces attitudes peuvent être vécues et se manifester dans toute famille qui cherche à vivre de l'Évangile, y compris lorsque sa situation ne correspond pas pleinement à l'idéal chrétien du mariage. Car aucune famille n'est constituée une fois pour toutes, aucune n'est parfaite ; chacune est appelée à se laisser transformer par l'action de Dieu dans son existence ordinaire afin de devenir signe de la présence de Dieu dans le monde.

La famille devient alors ce « lieu théologal où l'on peut faire l'expérience de la présence mystique du Seigneur ressuscité »¹⁰ et une véritable « Église domestique » où la foi est vécue, célébrée et transmise au quotidien. La famille ne transmet pas seulement des valeurs : elle les incarne. La foi n'y est pas d'abord enseignée ; elle est vécue à travers l'attention portée aux plus fragiles, la solidarité entre les générations, la capacité à traverser les difficultés ensemble, la prière partagée et le pardon après les conflits.

La cohérence entre la foi professée et la manière de vivre donne ainsi à voir un amour authentiquement humain et chrétien dans toutes ses dimensions : affective, relationnelle, corporelle et spirituelle. Elle transmet aux enfants une vision chrétienne de l'amour, repère essentiel pour leur vie affective et relationnelle, dans un contexte culturel marqué notamment par la banalisation de la pornographie.

Les parcours de foi observés aujourd'hui offrent de nombreux témoignages de la fécondité de la vie familiale : des futurs mariés peu catéchisés témoignent que leur désir de se marier à l'Église est né du souvenir de la foi vécue par un grand-parent.

L'essor récent du catéchuménat en France montre que la transmission de la foi est souvent multidirectionnelle : le cheminement de foi d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte catéchumène

⁹ AL 315

¹⁰ AL 317

conduit fréquemment d'autres membres de sa famille à redécouvrir la foi chrétienne. Tous peuvent ainsi être les uns pour les autres, témoins et passeurs de l'Évangile.

« Cellule vitale pour transformer le monde¹¹ », la famille rayonne bien au-delà du foyer. Son savoir-être se manifeste dans ses lieux de vie, de travail et d'engagement, y compris là où l'Église est peu présente.

Ainsi, un chef d'entreprise s'efforce de concilier exigences économiques, dignité des personnes et qualité des relations humaines.

Des parents engagés dans la vie d'un établissement scolaire contribuent au bien commun en mettant leurs compétences au service des enfants et des familles.

Ceux qui ont appris en famille l'attention à chacun et le respect des plus fragiles prennent la défense de personnes injustement écartées, déconsidérées ou jugées, dans le monde associatif ou professionnel.

Des familles attentives aux personnes âgées isolées ou aux voisins éprouvés rendent visible une véritable fraternité.

De même, en vivant et en transmettant concrètement à leurs enfants le respect de la création, les familles contribuent à faire grandir dans la société une culture d'écologie intégrale.

Dans le contexte français où la foi est souvent vécue avec discrétion, ce témoignage passe par une manière d'habiter les relations humaines. Il n'est pas rare que des personnes éloignées de l'Église viennent spontanément chercher auprès de chrétiens une écoute, un conseil ou un réconfort. Elles perçoivent chez eux une attention aux personnes, une fidélité dans les engagements et une espérance qui inspirent confiance. Ainsi, sans toujours nommer explicitement leur foi, les familles chrétiennes rendent perceptible quelque chose de l'amour de Dieu et contribuent à humaniser les relations au cœur même des réalités ordinaires.

Si les familles sont véritablement des sujets actifs de la mission de l'Église, qu'est-ce que cela change pour l'Église ?

Cela conduit à reconnaître davantage leur place dans l'action pastorale. Parce qu'ils connaissent les joies et les difficultés de l'intérieur, la parole des époux est irremplaçable, eux seuls peuvent témoigner de la vocation conjugale à partir de l'expérience vécue.

Leur contribution trouve des expressions concrètes dans les nombreuses initiatives qui ont émergé en France depuis dix ans sous l'impulsion d'*Amoris laetitia*.

En voici quelques exemples :

- Une présence croissante de couples aînés dans la préparation au mariage. Par leur accompagnement, le partage de leur expérience et les liens de parrainage noués, ils attestent qu'un amour durable est possible ; que les crises peuvent être traversées ; que la fidélité peut rendre heureux.

¹¹ AL 324

- La création de Maisons des familles dans les diocèses répond à l'appel du n°229 d'*Amoris laetitia* à développer des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des couples et des familles.
- La diversification de parcours pour les jeunes couples et des initiatives de soutien à la parentalité, avec des formats à distance adaptés aux zones rurales.
- La contribution de couples à l'élaboration d'orientations diocésaines pour l'accompagnement des personnes séparées, divorcées ou engagées dans une nouvelle union
- Le chapitre IV, notamment le commentaire de l'hymne à l'Amour, constitue un guide précieux pour la vie conjugale. Il touche profondément les couples et gagnerait à être beaucoup plus largement diffusé.

D'autre part, reconnaître les familles comme sujets actifs invite l'Église à recevoir d'elles une expérience irremplaçable de l'amour, de la fidélité, de l'éducation, de la fragilité et du pardon. Il ne s'agit pas seulement de leur confier davantage de responsabilités pastorales. L'Église est aussi appelée à recevoir d'elles un savoir-faire qui découle de leur savoir-être.

Parce qu'elles vivent quotidiennement les joies et les fragilités des relations humaines, les familles savent qu'une personne grandit grâce à un accueil inconditionnel, à une présence fidèle dans la durée, à un discernement patient et à une intégration qui refuse l'exclusion ; Elles savent aussi, par expérience, que la famille grandit lorsqu'elle laisse toute sa place aux plus petits et aux plus fragiles¹².

Elles font l'expérience que la croissance humaine et spirituelle est un chemin, souvent lent, marqué par des avancées, des reculs et des recommencements.

Les familles apprennent concrètement à vivre ensemble malgré les différences et les tensions, à privilégier l'accueil avant le jugement, à accompagner chacun sur son propre chemin, à discerner les possibilités de croissance, à veiller à ce que chacun ait sa place et à pratiquer le pardon et la réconciliation.

L'expérience familiale éclaire de manière particulière les quatre verbes structurant l'action pastorale : accueillir, accompagner, discerner et intégrer.

En se laissant instruire par cette expérience, l'Église est appelée à devenir davantage ce qu'elle est : « une famille de familles »¹³, où chacun peut être accueilli, accompagné, soutenu dans les épreuves et aidé à grandir dans la foi selon son propre rythme.

Comment cette expérience concrète des familles vient-elle éclairer la pratique d'écoute, de discernement et de décision de l'Eglise ? Et comment l'Église pourrait-elle mieux recevoir leur contribution pour concevoir et exercer sa mission ?

Il est essentiel de soutenir les familles dans leur vocation missionnaire. Toutefois, l'enjeu n'est pas seulement ce que l'Église peut faire avec elles. Il est aussi de reconnaître ce que l'Eglise reçoit d'elles. Lorsque les familles sont reconnues comme de véritables acteurs de la mission, elles aident l'Église elle-même à devenir davantage synodale, missionnaire et attentive aux personnes.

¹² AL 47

¹³ AL 87